N° 2011-060

VILLE DE BRIANÇON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Le **vendredi 25 février 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCATION	
Date	18/02/2011
Affichage	18/02/2011

Etaient Présents: POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, VALDENAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

BRE DES M E ONSEIL M UN	
Présents	Procurations et Absents
25	8
	ONSEIL M UN Présents

Etaient Représentés :

MUSSON Pascal pouvoir à PEYTHIEU Eric MARCADET Didier pouvoir à FROMM Gérard GUERIN Nicole pouvoir à PETELET Renée BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed DAVANTURE Bruno pouvoir à CIRIO Raymond RAPANOEL Séverine pouvoir à CODURI Laetitia FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin

THEME: PATRIMOINE 3

OBJET: INFORMATISATION DE LA BILLETTERIE ET DU COMPTOIR DE VENTE – DEMANDE DE SUB

Absents-Excusés:

MUSSON Pascal, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, FERRUS Christian, NUSSBAUM Richard

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur: Yvon AIGUIER

La direction du patrimoine de Briançon, labellisée Ville d'art et d'histoire a accueilli en 2010 plus de 18 000 visiteurs, dont plus de la moitié est venue en groupe. Depuis 2008, date à laquelle les fortifications de Vauban ont été inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, la fréquentation a connu une augmentation des visiteurs individuels de plus de 25% et des groupes de près de 23%.

Afin de soutenir ces augmentations de la fréquentation et un élargissement de l'offre, la Ville de Briançon souhaite mettre en place un système informatisé de billetterie et de réservation qui permettrait d'intégrer les nouvelles problématiques auxquelles sa direction du patrimoine est confronté, relatifs notamment à l'application d'une politique marketing et une diffusion de son offre en ligne.

Par délibération en date du 21 janvier 2011, le conseil municipal a décidé à l'unanimité :

- D'approuver cette proposition ;
- De s'engager à prévoir les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération.
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour mener à bien ce projet, le service informatique en lien avec le service du patrimoine lancent les procédures d'acquisition des logiciels et des matériels spécifiques associés.

Un plan de financement est annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR: 33 CONTRE: 0

ABSTENTION: 0 NE VOTE PAS: 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

TRANSMIS LE 1 - MARS 2011

PUBLIÉ LE 1 - MARS 2011

NOTIFIÉ LE